L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 27 JUILLET 1886. 59me Année

Dufour & Donnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI 27 JUILLET 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne. voir la 2e page.

Le chemin de Chalmette.

Nous avons la faiblesse de croire—les partisans à outrance du quartier américain voudront bien nous le pardonner—que toute la Nouvelle-Orléans ne se trouve pas au-delà de la rue du Canal, encore moins dans le quatrième et le sixième districts ; que le reste de la ville a bien sa valeur, son importance, et rend d'aussi grands services à la communauté. Nous avons la faiblesse de croire que le véritable port de la Nouvelle-Orléans s'étend devant le second district, comme les véritables rendez-vous de plaisir de la population, les stations du Lac s'étendent par derrière ; que c'est là qu'est le centre de la cité et qu'en dépit des efforts faits depuis longtemps pour le déplacer, on n'y réussira pas.

Nous avons la faiblesse de croire que le troisième district et ses annexes sont tout aussi agréables, tout aussi pittoresques que les environs de Boulıgny et de Carrollton ; on y rencontre même un peu au-delà, au commencement de la paroisse St-Bernard, des sites, des plantations, des ombrages que l'on cherche en vain à l'extrémité opposée ; on y retrouve surtout de grands souvenirs qui sont le plus beau titre de gloire de notre ville, comme aussi des souvenirs pieux qu'aucun patriote, à quelque parti qu'il puisse appartenir, ne doit dédaigner. C'est là qu'a eu lieu la mémorable victoire du 8 janvier ; c'est là que reposent de trop nombreuses victimes de nos luttes intestines. Il nous semble qu'il suffisait de ce seul souvenir de la bataille de Chalmette pour engager nos autorités municipales à rendre les abords de cette plaine plus convenables. Elles se sont bien gardées de le faire ; on n'a même jamais eu l'idée de le leur demander. A quoi bon ? On savait bien qu'elles ne le voudraient pas. C'est d'un tout autre côté qu'elles portent leurs visées et dirigent leurs efforts.

Mais si elles sont incapables d'une pareille entreprise, il n'en est pas de même du gouvernement général ; il a plus de souci de ses morts que la Nouvelle-Orléans de ses gloires ; il a considéré comme honteux que l'on ne pût pas se rendre aisément, sans encombre, à un cimetière national, situé à une aussi petite distance de la ville. Il fallait une allocation de $25,000 pour permettre au département de la guerre, de qui relève le chemin, de faire les travaux et les améliorations nécessaires ; le Congrès la lui a accordée. Mais il se trouve en face d'une difficulté qu'il ne dépend pas de lui de résoudre. La route qui existe, encaissée comme elle l'est entre les remblais de la levée, d'un côté, et les barrières des habitations de l'autre, est beaucoup trop étroite ; sa largeur ne dépasse presque jamais trente pieds et, les trois quarts du temps, elle en est réduite à vingt. Dans de pareilles conditions, il est impossible de construire une route convenable. Il y faut une chaussée au milieu pour les voitures, il y faut des trottoirs sur les côtés pour les piétons, il y faut à droite et à gauche des fossés pour l'écoulement des eaux. Où caser tout cela dans l'espace de vingt pieds ? L'impossibilité est évidente. Le département de la guerre, par l'organe de son quartier-maître général, exige qu'on lui livre un espace de cinquante pieds ; nous trouvons sa demande très modérée. Il ne peut gagner un pouce de terrain du côté de la levée, qui est déjà beaucoup trop étroite ; il est donc obligé de prier les propriétaires riverains de lui céder le droit de passage sur une profondeur de quelques pieds. Chacun, nous en sommes parfaitement certain, s'empressera de faire droit à une aussi juste requête. Personne n'a rien à y perdre ; tout le monde a beaucoup à y gagner.

Que l'on songe aux conséquences d'une belle et large route établie dans ce quartier si intéressant, si actif, si productif, de la ville, car nous persistons à le regarder comme faisant partie de la ville, quoi qu'il appartienne, par suite d'une maladroite division territoriale, à la Paroisse St. Bernard. Il lui est uni, en tout cas, par des liens plus étroits que le sixième district, y compris cette grande lande désolée que l'on décore du titre pompeux de Upper City Park, dans laquelle on est allé enterrer l'Exposition. Il nous rend de bien plus grands services et c'est lui—il peut s'en vanter bien haut—qui nous fournit presque toute notre alimentation. Si nous avions quelques frais à faire pour établir de bons chemins, ce devrait être de ce côté ; d'avance nous savons que nous serions largement payés de retour.

Ce n'est heureusement pas le cas ; et le gouvernement général s'est chargé de la dépense entière ; tout ce qu'il demande, c'est qu'on ne lui fasse pas opposition, c'est qu'on ne se jette pas dans son passage.

La loi est votée, les fonds sont là, le gouvernement est prêt ; il voudrait commencer immédiatement les travaux ; il en est temps ; dans six semaines peut-être il serait trop tard. Nos lecteurs n'ignorent pas comment on procède, ici, dans les entreprises de ce genre. On tire du fleuve le matériel principal, on profite de ses basses eaux pour lui enlever les amas de sable que, dans son cours, il a déposés à droite et à gauche, le long de ses rives. C'est là un travail qui ne peut s'accomplir convenablement qu'en août et en septembre ; plus tard, la besogne serait extrêmement coûteuse et les frais dépasseraient de beaucoup l'allocation votée par le Congrès. Il n'y a donc pas une minute à perdre, pas un instant à tergiverser.

Averti par le quartier-maître général, J. B. Holabird, l'Hon. M. St-Martin, représentant du district congressionnel, a dû faire les démarches nécessaires pour obtenir sans plus tarder le droit de passage demandé. On conçoit que le gouvernement ne veuille ni ne puisse se mettre à l'œuvre avant de s'être assuré de l'octroi du terrain dont il a besoin, sur toute l'étendue de la ligne. Les propriétaires n'ont donc qu'à reculer de quelques pieds leurs barrières, les clôtures de leurs habitations et à laisser passer les ouvriers du gouvernement : dans trois ou quatre mois, ils auront une magnifique route qui augmentera la valeur de leurs propriétés et doublera le mouvement commercial et industriel de leur quartier. S'il se manifeste la moindre négligence, le moindre retard, le moindre refus, adieu l'exécution du projet, pour cette année du moins. Ce sera un hiver de plus de tracas et de luttes pour les planteurs qui éprouvent une peine infinie à se faire traîner jusqu'à la station du chemin de fer urbain ; pour les maraîchers dont les charrettes sont obligées, sur une longue distance, de tomber de fondrières en fondrières ; pour les bouchers dont les véhicules, en temps de pluie, s'embourbent jusqu'au moyeu dans un chemin devenu presqu'impraticable. Peut-on s'expliquer un aussi misérable état de choses, dans la métropole du Sud, en l'an de grâce 1886, à la fin du siècle dont le plus beau titre de gloire, aux yeux de la postérité, sera la suppression des distances et la plus merveilleuse révolution dans les voies de communication continentales, internationales et interocéaniques ? Espérons donc qu'avant la fin de la semaine tout sera réglé et que le gouvernement, ayant reçu une réponse favorable, pourra se mettre immédiatement au travail.

LOUISIANE.

Le *South*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 24 juillet :

Nous avons eu de fortes pluies cette semaine, dans la partie de notre paroisse qui nous avoisine. La chaleur a été intense depuis 8 jours ; le mercure a marqué, presque tout le temps, 95 degrés.

—M. Julien Grassin, inspecteur des chemins et levées du cinquième ward, était ici, cette semaine, pour préparer les travaux dont il a la direction.

—L'Hon. Allen Jumel nous a honorés de sa visite, cette semaine. Il nous a apporté un paquet de cannes à sucre fort belles. Une d'elles avait dix nœuds bien formés ; elle avait été coupée au hasard dans un champ de souches. C'est certainement la plus belle canne que nous ayons vue, cette année.

—En publiant la loi sur la suppression des jeux de dés et de cartes dans les rues et chemins publics, dans les villes et paroisses de l'Etat, notre confrère fait les réflexions suivantes :

Nous connaissons des chefs d'établissements qui ont toléré toute sorte d'indignités sur les galeries de leurs magasins ou cafés, tandis que leurs familles se tenant non loin de là, dans l'intérieur de la maison, assistaient à des scènes ignobles et écoutaient forcément les conversations les plus obscènes—le tout pour gagner quelques dollars. Il ne doit jamais être permis d'exploiter le vice aux dépens de la morale publique. C'est ce qui a nécessité le vote de la loi nouvelle ; l'amour de l'argent est tellement ardent qu'on lui sacrifie jusqu'à l'honneur et aux principes les plus sacrés. Que les citoyens aient le courage de dénoncer les délinquants et nous serons bientôt débarrassés de cete tourbe de malfaiteurs.

Le *Commercial*, Lac Charles, paroisse Calcasieu, du 24 juillet :

Les machines et appareils nécessaires pour creuser les puits artésiens et les puits d'huile de Calcasieu ont été commandés ; ils doivent arriver dans quelques jours et les opérations commenceront immédiatement.

—Lac Charles est, en ce moment, en plein mouvement. Aussi avons-nous une grande confiance dans son avenir. Il ne se passera pas bien longtemps avant que notre localité ne soit reconnue comme la métropole de l'ouest de l'Etat. Nous faisons déjà concurrence à des centres de population bien plus anciens que nous. La compagnie de bois de charpente fait maintenant des expéditions en Angleterre. Le bois va directement d'ici à Gretna, et de là on le charge sur des steamers pour l'Angleterre. Nous voici lancés dans le grand commerce.

—M. François Bauderet nous a envoyé un melon d'eau d'une taille magnifique ; il pesait 45 livres. M. Bauderet est un de nos fermiers-maraîchers les plus habiles. C'est à lui que Lac Charles doit d'avoir une si grande abondance de légumes de choix. Une visite à sa ferme prouvera au plus sceptique qu'avec une culture intelligente, on peut tout tirer du sol de Calcasieu.

—Nous avons, lundi dernier, eu compagnie de plusieurs personnages distingués, pris place à bord du steamer des Etats-Unis "Alerte," en destination de Leesburg, paroisse Cameron.

La population a eu à supporter de grandes pertes par suite des froids intenses de janvier. Elle ne s'est, cependant, pas découragée ; elle s'est remise au travail confiante dans le résultat final. Espérons qu'elle sera récompensée de tant de constance.

Le *Signal*, Rayne, paroisse St-Landry, du 24 juillet ;

La population de Rayne n'aura certes pas à se plaindre de la température actuelle, si élevée qu'elle soit, surtout quand elle apprendra qu'à Belton, Texas, la semaine passée, le thermomètre marquait à l'ombre de 100 à 110 degrés.

—On vient de nous montrer une lettre d'un habitant du nord de la paroisse. Nous y trouvons que suivant les bruits qui courent, la population de Rayne et du voisinage a accueilli avec assez peu d'enthousiasme la loi qui établit la nouvelle paroisse. Nous espérons que ceux qui vivent loin de nous ne se laisseront pas prendre à ces faux bruits.

Nos habitants sont plus ardents que jamais sur ce sujet. Ils savent qu'il y a une assez grande opposition autre part, pour qu'il soit de leur devoir de se préparer à la combattre, et c'est ce qu'ils feront. Bientôt un comité de campagne va être organisé et les partisans de la nouvelle paroisse seront invités à manifester chaleureusement leur opinion.

—Les rapports que nous recevons de l'ouest du Texas nous représentent la sécheresse comme y ayant été terrible. On nous affirme qu'il n'y a pas plu, de six à treize mois durant. Les bestiaux y meurent faute d'eau ; les populations abandonnent le terrain et viennent se réfugier dans l'est, dans l'intention de s'y établir définitivement. La chaleur, ajoute-t-on y a été plus élevée que jamais ; le thermomètre y a varié de 100 à 107 degrés. Si ceux qui émigrent ainsi venaient s'établir dans la Louisiane, ils n'auraient pas à s'en repentir, nous osons le déclarer bien haut. Nous avons assez de terrain pour en fournir au pauvre qui en demande et serait bien aise de faire fructifier notre sol. Nos terres se vendent à bas prix et à des conditions très faciles. Ceux qui ne sont pas en état d'en acheter peuvent toujours en louer à des termes on ne peut plus raisonnables et les travailler à la part. Nos saisons sont généralement régulières ; elles n'atteignent jamais les extrêmes du froid ou de la chaleur. Il ne nous arrive jamais d'accidents capables de faire échouer complètement une récolte. Outre le coton et le maïs, nous avons les légumes et les fruits que nous exportons, sans parler des œufs, des poules, des canards, des oies, des dindes qui nous procurent un excellent revenu, sans nous coûter beaucoup de peine et de tracas. Quiconque traverse la Louisiane pour aller s'établir dans le Texas ou qui a la prétention de trouver ailleurs un meilleur pays que le nôtre, se trompe étrangement. Venez donc vous établir en Louisiane ; venez examiner notre splendide région des Attakapas. Quand vous l'aurez vue, vous ne voudrez plus la quitter.

Le *Herald*, Hahnville, paroisse St-Charles, du 24 juillet :

L'extrémité nord de la crevasse Davis baisse rapidement et menace de s'écrouler. On se demande où sont les condamnés du pénitencier.

—Le steamer "Whisper" qui, depuis plusieurs mois, était en réparation, a repris son service régulier, mardi dernier.

—Nous avons reçu, hier, de M. Ursin Gassen, un de nos planteurs de riz, une gerbe de cette plante qui est arrivée presqu'à maturité. M. Gassen a 60 acres de riz qu'il compte couper dans quelques semaines. Il aura sans doute une fort belle récolte.

Le *Banner*, New Road, paroisse Pointe Coupée, du 24 juillet :

Nous avons eu une forte pluie, jeudi dernier. Toute la semaine, le temps a été plus ou moins pluvieux, mais les ondées ont été partielles, s'abattant tantôt, sur une localité, tantôt sur une autre.

—Nous croyons pouvoir dire que la situation de la canne dans notre paroisse peut se comparer avantageusement avec celle du même produit le long du chemin de fer de la Vallée du Mississippi, depuis Bâton Rouge jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Nous nous en sommes assuré durant un voyage que nous avons fait sur cette ligne.

. La rive du fleuve a commencé à s'affaisser, la semaine dernière, au débarcadère de Grande Baie. L'affaissement a été si prompt qu'on n'a eu que le temps de déménager à la hâte le magasin de M. Lieux, sur l'habitation Deplaigne. A Hermitage, le terrain cède également.

—Samedi dernier, entre dix et onze heures du soir, la cuisine de la maison de Mme veuve Hubert Patin a pris feu. On a sonné l'alarme immédiatement, mais les progrès de l'incendie ont été si rapides, qu'on n'a pu empêcher les flammes de réduire en cendres toute la bâtisse.

—Le bateau à vapeur Grover Cleveland, qui a fait, depuis le 1er juillet, le service de la malle entre Baton Rouge et Bayou Sara, n'a eu aucun succès ; il lui est arrivé une série d'accidents. Il nous a laissé jusqu'à trois jours sans nouvelles, et, mercredi dernier, il a dû interrompre ses voyages. Nous regrettons le Morning Star, bien qu'il soit un peu lent. Il arrivait toujours régulièrement et au temps voulu. Ajoutez à cela que sur le Cleveland le frêt est plus cher.

Le *Sugar Planter*, Port Allen, paroisse West Baton Rouge, du 24 juillet :

Les rapports qui nous arrivent de Bruly Landing nous apprennent que la canne a réparé les dégâts que lui avaient occasionnés les pluies incessantes du mois dernier, mais elle est toujours en retard. Telle est la situation dans toute la paroisse.

—Nous recevons le *communiqué* suivant :

Il y a, en Louisiane, plus de 1,000 sucreries. Sur ce nombre, 10 sont munies des perfectionnements modernes et les résultats sont excellents. Les améliorations ont augmenté le quantum pour cent de l'extraction de 60 à 80. Les expériences de la diffusion sont impossibles, cette année. Serons-nous compensés des frais que nous ferons pour l'adopter ? C'est ce qu'il est impossible de dire pour le moment. En attendant, voici quelques faits qui plaident en faveur de l'ancien procédé de la macération perfectionnée.

Qu'un planteur faisant 100,000 livres de sucre par an, attache à son moulin un régulateur à pression hydraulique de Mc Donald, il augmente ainsi son rendement de 6 pour cent ou de 6,000 livres. En outre la bagasse s'améliore et fait un excellent combustible. Le sucre étant à 4 cents la livre, le régulateur donne un bénéfice nouveau de $240 sur les 100,000 livres de sucre ; l'amélioration de la bagasse y ajoute une autre centaine de dollars.

Est-il bien sûr que la diffusion procure autant de profit ? En une seule roulaison, on peut avec le régulateur Mc Donald faire assez de bénéfice net pour être amplement compensé des frais de l'achat. Ce bénéfice varie de $900 à $1075 suivant l'importance du moulin. Il y a deux régulateurs dans notre paroisse sur les habitations Westover et Eliza et un troisième dans Est Baton-Rouge, sur Chatsworth.

Le *Democrat*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 24 juillet :

Les planteurs qui sont en train d'achever le nettoyage de leurs champs, sont enchantés des pluies qui nous sont arrivées depuis peu de jours.

—La plupart de nos planteurs ont remis leurs champs en bon ordre, et les récoltes, en ce moment, ont un fort bel aspect, elles ont fait de grands progrès depuis un mois. Il y a donc à espérer que les dommages causés par un printemps défavorable seront compensés, pendant la saison d'été, et qu'il n'y aura en définitive que des pertes de peu d'importance ; tout dépend du temps que nous allons avoir, durant les deux mois d'août et de septembre. Une sécheresse prolongée pourrait nous être fatale, mais rien ne nous fait prévoir un désastre de ce genre.

Les rapports que nous recevons sur la récolte de riz sont excellents. Les cultivateurs de cette céréale sont enchantés ; ils comptent sur un rendement abondant qui rémunérera leur labeur.

Le maïs est assez avancé pour qu'on puisse en évaluer le rendement. La récolte sera évidemment au-dessous de la moyenne.

Quand nous comparons la situation présente, pleine de promesses, avec celle du commencement de l'année, alors que nos planteurs étaient presque désespérés, nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer la vanité des prophéties de malheur dont on nous poursuit chaque année et qui, chaque année, sont contredites par les événements.

Nous aimons mieux nous ranger sous la bannière des optimistes.

La myopie scolaire en Allemagne.

Un médecin allemand, le docteur Karl Reich, appelle une fois de plus l'attention publique sur la décadence physique de la jeunesse contemporaine et sur ce qu'on peut appeler les "maladies scolaires", c'est-à-dire produites par le régime scolaire tel qu'on l'entend aujourd'hui. Au premier rang de ces affections se placent les maladies des yeux, et notamment la myopie. Un examen attentif appliqué à 10,000 enfants pris au hasard dans les écoles de villages, écoles primaires et moyennes, *realschulen* et gymnases, a démontré il y a déjà vingt ans que la proportion des myopes augmente rapidement à mesure qu'on s'élève sur l'échelle de ces établissements. On a trouvé, en effet :

1,4 0/0 de myopes dans les écoles de village.
6,7 0/0 de myopes dans les écoles primaires urbaines.
7,7 0/0 de myopes dans les écoles secondaires de filles.
10,3 0/0 de myopes dans les écoles moyennes (*mittelschulen*).
19,7 0/0 de myopes dans les *realschulen*.
26,2 0/0 de myopes dans les gymnases.

D'autre part, la même gradation dans la myopie se faisait remarquer de classe en classe en une même école.

Des inspections analogues ont été faites à Vienne, à Saint-Pétersbourg, Moscou, Marseille, New York, Tiflis, etc. Sur un chiffre total d'environ 30,000 enfants, on est arrivé à des résultats sensiblement identiques. De l'avis unanime des spécialistes, la myopie est très fréquemment causée par l'habitude de regarder les objets de trop près et par la fatigue que cette habitude inflige aux muscles de l'œil. On voit les ravages que peut faire, à cet égard, une mauvaise installation des bancs et pupitres scolaires. Or, presque partout, dans les anciens établissements et même dans un grand nombre de nouveaux, cette installation est si défectueuse que les élèves sont obligés de lire, d'écrire et de dessiner tout le long du jour avec la tête baissée et en regardant de trop près ; presque partout, la distance est trop grande entre le banc et le pupitre, ce qui amène l'enfant à la réduire en se penchant vers son cahier ; et presque partout le pupitre est trop bas, ce qui oblige l'enfant à se courber. De plus, cette tablette ou pupitre est trop souvent horizontale ou insuffisamment inclinée—défaut qui concourt au même résultat.

Enfin, il n'est pas rare que le banc soit dépourvu de dossier, ce qui pousse l'élève fatigué à se porter en avant. Et, même dans les écoles où ces inconvénients ont été prévus, il est presque sans exemple que le banc et le pupitre soient proportionnés à la taille individuelle du sujet.

Que de fautes ! que de crimes de lèse-santé ! pourrait-on dire. Voilà une économie bien mal entendue ! Pourquoi surtout le défaut le plus aisé à corriger : la distance excessive entre le banc et le pupitre ? Tout simplement pour une raison disciplinaire,—pour que les élèves puissent sortir plus vite de leur banc à l'appel du maître !.... Peu importe si cela met leur vue en danger.

Un second point fort important est la manière dont les salles de classe ou d'étude sont éclairées. On sait, en effet, que moins on y voit, plus on est tenté de rapprocher des yeux le livre ou le cahier. Il importe donc de s'assurer si des arbres ou des édifices voisins n'interceptent pas le jour des salles d'école, de percer les fenêtres à droite et non pas à gauche des élèves, pour que leur main ne projette pas d'ombre sur le cahier ; que ces fenêtres soient hautes, claires, en nombre suffisant. On évitera de faire lire ou écrire les enfants aux heures où le jour baisse. Et pardessus tout on se préoccupera de ne pas les surcharger de travail ; car la gradation même de la myopie dans les écoles de degrés différents montre quelle est la cause la plus active du mal.

Il est incontestable que les programmes de l'enseignement secondaire ont deux si étendus depuis quelques années qu'il est à peu près impossible à un élève de moyenne intelligence de les embrasser sérieusement. Or, c'est sur lui qu'on devait raisonner, et non sur les intelligences d'élite. Tous les rapports constatent aujourd'hui le nombre exagéré des heures de classe en comparaison du peu de temps accordé à la gymnastique, surtout en Allemagne. Durr et Fuchs, après, lui ont institué sur ce point une comparaison entre l'Angleterre, la France et l'Allemagne, pour un cours d'études allant de dix à dix-neuf ans. En voici les résultats :

	Heures de travail.	Heures de gymnastique.
En Angleterre	16.500	4.500
En France	19 000	1.300
En Allemagne	20.000	560

Ces chiffres parlent tout seuls et ne permettent pas de s'étonner du nombre toujours croissant de myopes qu'on note dans les écoles,—sans parler des maladies de l'épine dorsales, de l'anémie, de la scrofule et des autres maladies qui résultent trop souvent de conditions hygiéniques aussi défectueuses.

La lettre du duc d'Aumale.

On lit dans la *République Française* du 14 juillet :

Le *Figaro*, le *Gaulois*, le *Soleil*, le *Moniteur* et le *Journal des Débats* ont publié hier matin la note suivante :

Le duc d'Aumale, ayant été informé par le ministre de la guerre qu'il était rayé des cadres de l'armée et s'étant assuré que la même mesure frappait tous les membres de sa famille qui servent dans les armées de terre ou de mer, vient d'adresser à M. le président de la République la lettre suivante.

Il s'est en même temps pourvu devant le conseil d'Etat.

Le duc de Chartres a formé le même pourvoi contre la décision ministérielle qui lui a été notifiée

"Chantilly, le 14 juillet 1886.

"*A M. le Président de la République Française.*

"Monsieur le président,

"Il y a trois ans, sans prétexte, sans précédent, vous m'avez infligé la plus sévère des peines disciplinaires.

"J'ai gardé le silence.

"Il ne me convenait pas de rompre un lien qui, s'il me retenait dans votre dépendance, me rattachait à l'armée française.

"Aujourd'hui, en me faisant rayer des contrôles, vous me dégagez de cette contrainte, mais vous touchez à la charte de l'armée.

"Sans tenir compte des titres conquis à la guerre ou garantis par la loi, vos ministres vont frapper, jusque dans le cadre de réserve des armées de terre et mer, des hommes sans reproche, honorés par leurs services et par un dévouement légendaire à la patrie.

"Je laisse à mes conseils le soin de défendre par des arguments de droit une cause qui est celle de tous les officiers.

"Quant à moi, doyen de l'état-major général, ayant rempli, en paix comme en guerre, les plus hautes fonctions qu'un soldat puisse exercer, il m'appartient de vous rappeler que les grades militaires sont au-dessus de votre atteinte, et je reste

Le général HENRI D'ORLÉANS
DUC D'AUMALE.

Il n'y a pas de sentiment qui fasse commettre plus de sottises que la fausse honte. La sagesse des nations l'avait démontré depuis longtemps. M. le duc d'Aumale, en adressant au président de la République la lettre provocatrice qu'on vient de lire, a voulu, sans doute, à tant d'exemples en ajouter une preuve nouvelle.

Depuis l'abrogation des lois d'exil par l'Assemblée de Versailles, le duc d'Aumale avait été, de tous les princes d'Orléans, celui dont l'attitude avait paru généralement la plus correcte. Au 24 mai 1873, il avait bien eu le tort impardonnable d'unir son bulletin de vote à ceux de M. Rouher et de M. de Broglie pour renverser M. Thiers. Mais il s'était tenu à l'écart des misérables intrigues de la fusion ; il avait refusé de suivre le comte de Paris à Frohsdorf, d'humilier la mémoire de son grand-père devant le fils de la duchesse de Berry ; pendant son commandement de Besançon, il avait rappelé à la lettre du règlement des officiers qui lui donnaient du "Monseigneur" ; il n'avait pris aucune part à la campagne royaliste du mois d'octobre. Tout cela, ce respect de la loi, cette répugnance pour une agitation factieuse, n'avait pas été sans créer au duc d'Aumale une situation particulière. Mais cette situation correcte, loyale, honorable, déplaisait aux agités du parti, aux purs, aux intransigeants, aux pourfendeurs. Ils le dirent. On entendit dans les salons, dans les coulisses, dans les loges de portières, des accusations de *trahison*, de *désertion* contre l'hôte de Chantilly. M. le duc d'Aumale pouvait, devait hausser les épaules. La fausse honte l'a pris. Il a adressé à M. le président de la République la lettre qui fera, dans quelques heures, l'objet des délibérations du conseil des ministres.

Il y a deux choses dans la lettre de M. le duc d'Aumale : une thèse de droit et une protestation politique. La thèse de droit est insoutenable, et la protestation est rédigée en des termes qu'un gouvernement qui se respecte ne peut tolérer.

Voici la thèse de droit : Le ministre de la guerre ayant informé le duc d'Aumale qu'il était rayé des contrôles de l'armée, le général Henri d'Orléans "déclare que, par cette mesure, le président de la République touche à la charte de l'armée" et il annonce qu'il se pourvoit devant le conseil d'Etat ; "sa cause est celle de tous les officiers."

Par quels arguments les conseils de M. le duc d'Aumale plaideront-ils l'illégalité de la décision ministérielle ? Il est assez difficile de le deviner. Qui ne voit, en effet, que la mesure qui a frappé les princes d'Orléans est l'application pure et simple, l'application obligatoire, de la loi du 22 juin 1886 qui exclut de l'armée tous les membres des familles ayant régné en France ? Que M. le duc d'Aumale trouve cette loi mauvaise, dure, injuste, cruelle, c'est son droit.

Le duc d'Aumale n'a pas la franchise et l'intelligence politique qui ont fait dire au prince Napoléon que, membre de la Chambre des députés, il eut voté la loi de précaution. Mais, pour dure, pour cruelle que puisse être la loi, c'est la loi, et l'application des mesures qu'elle édicte est chose légale entre toutes. Nous comprenons le prince Murat protestant contre sa radiation de l'armée ; il peut soutenir, et avec raison, selon nous, qu'il ne fait point partie des familles ayant régné en France, que la loi du 22 juin 1886 ne peut s'appliquer à lui. Mais le duc d'Aumale, le duc de Chartres, peuvent-ils alléguer que leurs familles, que les d'Orléans et les Bourbons n'ont pas régné en France ? Il sera malaisé de le persuader au conseil d'Etat. Lorsque le prince Jérôme, sans qu'aucune loi de précaution eut été porté contre sa famille, fut rayé, en 1871, de la liste des officiers généraux, il protesta, lui aussi, au lendemain du 24 mai, devant le conseil d'Etat. Que fit le conseil ? Sous la présidence de M. Andral, il rejeta, par un arrêt motivé, le pourvoi du prince Jérôme. A M. Andral, qui est l'un des conseils du duc d'Aumale dans cette affaire, le conseil d'Etat de 1886 n'aura qu'à opposer la délibération prise sous la propre présidence de M. Andral en 1873.

Voilà pour la question de droit, de légalité. Reste la question politique, celle qui est soulevée par le ton de hautaine impertinence, d'insolence voulue, préméditée, calculée, qu'affecte, en s'adressant, au chef de l'Etat, l'oncle du prétendant de Tunbridge-Wells. Quoi ! M. le duc d'Aumale déclare "qu'il reste le général Henri d'Orléans", c'est-à-dire soumis à toutes les règles de la discipline militaire, et il fait la leçon au président de la République, chef suprême, d'après la loi constitutionnelle, des armées de terre et de mer ; il le morigène, il n'emploie même pas, écrivant à un vieillard, les termes de la plus élémentaire politesse ! Mais si la doctrine de M. le duc d'Aumale et de ses conseils était vraie, si elle pouvait triompher devant une assemblée de jurisconsultes, est-ce que le duc d'Aumale ne comprends pas que cette insolente épître ne pourrait avoir d'autres conséquences que de lui faire encourir les pénalités militaires qu'il connaît bien ?

Le *Français* rappelle les titres militaires du duc d'Aumale. Personne ne conteste ces titres, que respectait Charras. Ce sont cependant ces souvenirs qui auraient dû empêcher le duc d'Aumale de faire à ses conseillers politiques la concession d'une lettre que, sitôt écrite, il a peut-être regrettée.

On cause d'un ménage d'artistes qui vient de divorcer d'un joyeux accord.

—Ils ont agi sagement : le divorce est le seul moyen d'en finir quand deux époux ont trop de défauts pour vivre en bonne intelligence....

—Cependant, fait observer Alexandre Dumas, la mise en commun de ces défauts eût été un bien pour tout le monde....

—Pourquoi ?

—Parce qu'il est évident que, si cette dame et ce monsieur ne s'étaient pas mariés ensemble, au lieu d'un mauvais ménage cela en aurait fait deux.

M. Gladstone.

M. John Lemoinne, dans le *Journal des Débats*, dit que M. Gladstone, en descendant du pouvoir, laisse derrière lui une grande question que n'ont point résolue les résultats du scrutin et qui d'une manière ou d'une autre doit être résolue :

M. Gladstone va descendre de ce pouvoir sur lequel il a jeté un si grand éclat. Il avait tenté une entreprise hardie sur l'issue de laquelle nous ne pouvions exprimer que des doutes. Il était seul, seul contre la coalition des classes les plus fortes, les plus riches, les plus puissantes ; contre l'influence de l'aristocratie héréditaire, de l'Eglise établie, et contre les vieilles inimitiés de race. Il a succombé ; c'est un fait accompli.

Mais, après lui, la question formidable qu'il avait posée reste tout entière.

L'Angleterre a beau faire et beau dire, elle ne peut pas supprimer l'Irlande. *Nec tecum vivere possum, nec sine te.* C'est ce problème qu'il faut résoudre, et malgré tous les programmes faits dans l'opposition, nous croyons lord Salisbury trop intelligent et trop politique pour se jeter dans des mesures extrêmes une fois qu'il sera responsable du pouvoir.

M. John Lemoinne ajoute que la question n'est pas seulement irlandaise, mais anglaise :

Il ne s'agit pas seulement, comme l'a dit le grand Vieillard, de savoir comment l'Irlande sera gouvernée, mais comment l'Angleterre elle-même sera gouvernée. Car l'Irlande est la paralysie de l'Angleterre, et, dans le nouveau Parlement comme dans l'ancien, elle se mettra en travers de tout. Dans la séance où la coalition a rejeté les propositions du gouvernement, un Irlandais s'est écrié : "Laissez-moi vous rappeler une parole de Douglass." Sa voix fut couverte par les clameurs de triomphe de la majorité. Nous la connaissons, cette parole. Douglass était, en Amérique, un fils de la race proscrite, de la race noire, et fut un des apôtres de l'émancipation, et c'est lui qui dit un jour : "La chaîne qui est au pied de l'esclave est rivée au cou du maître."

C. LAZARD & Cie.,

L'Ancienne Maison très connue de Vêtements Confectionnés et d'Articles de Toilette d'un prix,

29, 31 et 33 RUE DU CANAL, COIN NORTH PETERS.

Nous offrons maintenant un superbe stock de Vêtements de Printemps pour hommes, jeunes gens et enfants à des prix très réduits. Echantillons et instructions pour prendre ses propres mesures envoyés sur application. 11 oct—1an—dim mar jeu sam

D. H. Holmes.

COSTUMES BLANCS CONFECTIONNÉS.

Cette semaine nous offrirons en vente le reste de notre fonds d'Articles pour Dames et Demoiselles : Costumes blancs confectionnés et brodés, WRAPPERS à des prix réduits, afin d'en écouler tout le lot cette saison. Ces articles sont fabriqués par nous, ce qui est une garantie que le travail, les modes et les matériaux en sont bons.

Les Dames désirant renouveler leurs garderobes trouveront chez nous des articles à bas prix et ne devraient pas tarder à nous venir voir.

155 Canal St

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.

B. TREMOULET

Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile 8 nov—1anPP

Nouvelle récolte de semence de Navet.

J'ai actuellement en magasin la nouvelle récolte de semence de Navet, comprenant les variétés généralement plantées ici. J'ai aussi en mains un stock complet de graines pour être plantées maintenant ou plus tard, que j'offre en gros ou détail, par paquets à bas prix. Les commandes sont respectueusement sollicitées.

RICHARD FROTSCHER
Pépiniériste,
15 et 17 Rue Dumaine.
26 juillet—1m.

Avis.

MR. CHARLES V. CARROLL est seul autorisé à collecter pour la Compagnie dite ESCOBAL TOBACCO MANUFACTURING COMPANY.
25juil—3t

DISSOLUTION.

LA Société existant entre BERNARD MEYER et H. B. GUINLE, sous la raison de H. B. GUINLE & Cie est dissoute d'un commun accord. Le dernier continuera les affaires aux Nos 122, 124 et 126 de la rue Dryades. H. B. GUINLE
18juil—27

AUX TOURISTES D'ETE.

Si vous voulez avoir le plus de confort possible n'oubliez pas d'acheter vos billets d'excursion par voie de la ligne favorite du chemin de fer Illinois Central, la route la plus courte et la plus directe pour se rendre à toutes les villes d'eaux célèbres du Nord Ouest. Parmi celles-ci sont Waukesha, Oconomowoc, St Paul, Minneapolis, Green Bay, Green Lake, Denver, Colorado Springs, Niagara Falls, Toronto, etc. Wagons dortoirs et wagons restaurant Pullman du dernier modèle et de la plus grande élégance font le service sur la ligne du Great Illinois Central allant directement de la Nouvelle-Orléans à Chicago, St-Louis, Cincinnati et Kansas City sans changement. Il n'y a qu'un seul changement pour se rendre à toutes les grandes villes des Etats-Unis et du Canada.

Les taux sont toujours aussi bas que le plus bas des tarifs. Il y a 915 milles de rails en acier. Des buffets et restaurants de chemin de fer les plus beaux dans le Sud ou ailleurs, ont été récemment ouverts à Holly Springs et ils sont de première classe sous tous les rapports. Essayez le "Big J" et vous ne le regretterez pas.
4juil—1m—dim, mar jeu

Crecent Insurances Company.

67 et 69, rue du Camp, NOUVELLE ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT $400,000

A payé pour ces pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN, Président
CHAS. H. DOLSEN, Vice-Président
CHAS. E. RICE, Secrétaire

Directeurs :

Joseph Bowling, Geo. W. Sentell, W. B. Conger, C. Marinoni, Harry L. Flash, J. J. Reiss, Lucien Delery, N. D. Wallace, R. F. W. Bachman, Wm. Garig, John D. Fisher, Joseph Hohn, James T. Redd, Sam'l H. Kennedy, Alfred Moulton, W. B. Lyman, Chas. H. Dolsen, S. C. Coulon, Charles Newman, M. Gillis, C. K. David, A. Rosenfield, Chas. A. Rice, Charles M. Whitney, D. B. Calder.

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas

Compagnies d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE

Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
J. F. SCHRODER, président,
NEWTON BUCKNER, A. DELVAILLE, RODOLPH WOESTE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836 ; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1882, est comme suit ;

Actif	$4,407,800 24
Passif	2,670,383 44
Surplus	$1,737,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la Compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant-secrétaire résident.
F. LOW, député-assistant secrétaire résident.
15nov. '85—1an—V&C.

DENTISTES.

Extraction de dents sans douleur.

Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 150 rue du Canal.

Venez examiner mes modèles. vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.

Mon bureau sera transféré à partir du 1er octobre au No 110 rue Canal.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre du le ressort de leur art.
Pièces de palais artificiels

AVIS
—AUX—
Contribuables Délinquants.

Bureau de l'Assistant Spécial de l'Avocat de Ville.
—Pour la—
Collection des Taxes Arriérées
CHAMBRE 21 HOTEL DE VILLE

Avis est par le présent donné à toutes personnes délinquantes pour les Taxes de ville de 1880, 1881, 1882, 1883, 1884 et 1885 que ce bureau est maintenant organisé conformément aux dispositions de l'Ordonnance No 1796, C. S. approuvée le 15 mai 1886, et qu'il procédera à mettre en vigueur la perception des dites taxes délinquantes.

Un prompt règlement évitera tous les frais non encourus jusqu'à présent.

Tous les paiements devront être faits au Trésorier de la ville.
6 juillet 1886.

J. WARD GURLEY, Jr.,
Assistant Avocat de Ville Spécial pour la Collection des Taxes arriérées 7 juil—1m

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS'

49 ...... Rue Carondelet 49

Capital	$700,000
Surplus	70,443

ED. A. PALFREY, Président
E M WALMSLEY, Vice Président
THOS. F. WALKER, Secrétaire

Succursales :

M W A. Vallot, rue St Anne est autorisé à prendre des risques d'incendie pour cette compagnie.

T. F. WALKER,
Secrétaire.
20 fev—6m

Assurances et Banques.

DANIELS & SCHLIEDER,

Seuls chargés de la mise en bouteilles de la bière fabriquée par la Louisiana Brewing Co., et

DESTINÉE A L'EXPORTATION.

Nos 744 et 746 rue Tchoupitoulas.
Nos 49 à 55 rue Waters.
Téléphone No 1044.
30 juin—3m

A Louer,

MAISON No 55 rue Conti.
Maison No 111 rue de la Douane.
Magasin rez de chaussée, 228 rue Royale.
ELMORE DUFOUR
5 Gallier Court—11 Carondelet.
27 juin—PP

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS,
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest.
27 RUE DECATUR.

Médaille de Première Classe
DECERNÉE A
A. & H. MYERS,

de Philadelphie, Penn. pour le Schwylkill Pure Malt Whiskey, par le jury de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

E. VERGNES Agent,
Bureau rue Magasine 99.
6 oct 85—1an Nlle Orléans

OFFICIEL.

BUREAU DU CONTROLEUR.
Ville de la Nlle Orléans
Nlle Orléans, 8 juillet 1886

Il sera reçu à ce bureau des soumissions cachetées jusqu'à JEUDI, 16 septembre, 1886, à midi, pour l'achat des franchises du chemin de fer des rues Canal et Claiborne.

Le tout conformément au cahier des charges, amendé par le Conseil, à la date du 22 et du 29 juin, et enregistré au bureau du Secrétaire du Conseil.

La ville se réserve le droit de rejeter les soumissions qui lui seront faites.
B. H. WATKINS.
Contrôleur par interim.
8 juil—60t

LA MAISON
Anciennement établie de
Louis Grunewald,
127 rue du Canal, et de 18 à 22 rue Baronne.

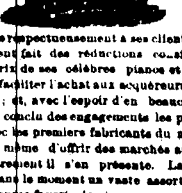

Annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes ; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR, SOMMER, FISCHER, PEASE et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHONINGER. Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.

MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques. CAHIERS, LIVRES de musique et tout ce qui est du genre. Soyez certain de visiter ce magasin avant d'acheter ailleurs ; cela vous sera avantageux.

Louis Grunewald,
127 rue Canal, de 18 à 22 rue Baronne, N.O.
1er oct 85—1an

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE H.

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle - Orléans, Lne.,

MARDI, 10 AOUT 1886.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction de

GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE.

GROS LOT
$75.000

1,967 Lots, montant en tout à **$265,500.**

Le tirage commencera positivement A ONZE HEURES A. M.,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE
VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets à $5 chacun

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$75,000,	soit	$75,000
1 Lot de	25,000,		25,000
1 Lot de	10,000,		10,000
2 Lots de	6,000,		12,000
5 Lots de	2,000,		10,000
10 Lots de	1,000,		10,000
20 Lots de	500,		10,000
100 Lots de	200,		20,000
300 Lots de	100,		30,000
500 Lots de	50,		25,000
1,000 Lots de	25,		25,000

PRIX D'APPROXIMATION :

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	$6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à	$265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, [illegible] en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande bonne foi, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

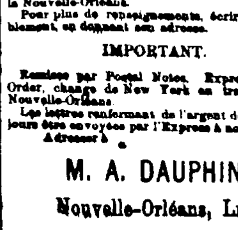

Billet entier, $5 ; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York en traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à nos frais.

Adressez à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne. P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à New Orleans National Bank, New Orleans, La.

D. MERCIER'S SONS,

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté de leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et articles de toilette pour messieurs et enfants.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district.
2déc 85—☞—D Mar J—PP

Hôtels Restaurants &c.

FRAPART HOUSE,
MANDEVILLE.
SOURCE FERRUGINEUSE.
Hôtel et Restaurant de premier ordre.

L'établissement s'élève sur les bords du lac, dans un endroit très pittoresque. Localité salubre. Bains et agréments de toute sorte, chambres vastes et bien aérées, cottages pour familles. Table de premier ordre et vins de choix.
8 juil—

HOTEL LABAT,
Abita Springs, paroisse St. Tammany, Louisiane.

LES prix de l'Hôtel de M. JEAN MARIE LABAT aux Sources d'Abita, paroisse St. Tammany ont été réduits comme suit. Par jour $1.50, par semaine $8, par mois, $30.
3juil—1m

WEST END HOTEL,
Tenu par ALBERTI FRÈRES

Restaurant de premier ordre, table, cave et service irréprochables.

Nous sollicitons la continuation du patronage de nos amis et du public en général. ils s'efforcera de gagner à l'établissement du West End la vogue dont jouissait à juste titre celui du Fort Espagnol qu'il a dirigé pendant longues années.
3 juin—3m.

BASILE BARES,
84 Rue Royale, N. O.

Facteur et accordeur de Pianos, et réparations en générale de Pianos et Orgues

ANNONCE à sa nombreuse clientèle et aux Pianistes qu'il vient de recevoir de la maison Muller de Paris des feutres, des Peaux, des draps, des Ivoires, ainsi que les célèbres cordes en acier et métalliques de W. Smith & Son de Warrington, Angleterre. Les ordres de la ville et de la campagne seront promptement remplis dans le plus bref délai.

Seul agent des célèbres Pianos de Gaveau de Paris, avec le système en fer Breveté et médaillé pour la tenue de l'accord.
8 nov—

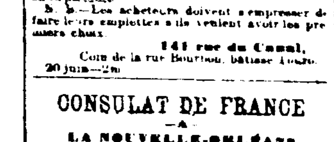

Bandages, Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT
147 rue Canal, Nouvelle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports
24 fev—1an

FERMETURE DE MAGASIN
Pour Cause de Retraite des Affaires
B. & W. CRONER,

Annoncent en vente tout leur fonds de marchandises SANS RÉSERVE à des prix bien au-dessous des prix de revient, et le fonds se compose des articles les plus nouveaux en

TISSUS,
Lingerie de dessous pour dames et demoiselles. Costumes d'enfants. Tapis, Nattes, Stores de fenêtres, Toiles cirées, etc., etc.

La vente commencera lundi, 17 mai, et continuera jusqu'à l'expiration du bail du magasin en Septembre.

N. B.—Les acheteurs doivent s'empresser de faire leurs emplettes s'ils veulent avoir les premiers choix.

141 rue du Canal,
Coin de la rue Bourbon, bâtisse Touro.
20 juin—2m

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er Juillet 1886.

Aouëillé Cyrille Jean Marie, Astorg, Auguste Jean, Belaval François, Berot Pierre, Blot Arthur, Bourdet Pierre, Bonneau Charles, Chadelaud Ferdinand, Couché Jules, Clouzet Jean Marie et Alexandre, Debats Joséphine, Delbeau Isidore et Marie Louise, Estimée Sébastien, Fages Louis, Faure Jean Marie, Freydier Jean Baptiste, Félon Ernest et Delle Ernestine, Hirtz Benjamin, Gautier Mme Jules Bernard née Daval, Galan Antoine, Gelie George Lucien, Jourdou Mme née Céline Vaillat, Ladrix Paul, Labigand Louis, Lacarde Jean Marie, Lasserre Ernest, Lemoin Jules, Manaut Eugène, Montant Jean Louis Gabriel, Mouneton Catherine, Motet Edouard, Musson Mme Estelle, Provensal famille, Poupiard Jean Marie, Peleert Pierre Emmanuel et Jacques Albert, Perès Etienne, Py ou Puyo Savin, Pelissier Dominique, Papon François, Penaud Jean, Reboux Charles, Renaux famille, Renshaw James A., Touchard Jardinier, Tourte ses époux, Tardos Jules, Thilion ses époux, Vialhoux Dominique, Yung Philippe

LETTRES.

Mayssonave, Guérin Paul, Bancart Clodomir, Rouilleux

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier préalablement par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er juillet 1886.
Le Consul Général,
Vte PAUL D'ABZAC.

QUELQUES CONSEILS
POUR L'USAGE DES PILULES D'AYER.

AYER'S PILLS

DOSES.—*Pour agir doucement sur les intestins, de 1 à 4 pilules. énergiquement, de 4 à 6 pilules. L'expérience seule peut décider de la dose dans chaque cas.*

Pour la Constipation, il n'y a pas de remède plus efficace que les PILULES D'AYER. Elles assurent les fonctions journalières des intestins et les remettent à leur état normal.

Pour Indigestion, ou Dyspepsie, les PILULES D'AYER sont guérison assurée.

Gastralgie, Perte d'Appétit, Estomac Chargé, Flatulences, Vertiges, Maux de Tête, Nausées, tous sont soulagés et guéris par les PILULES D'AYER.

Dans les Maladies du Foie, les Désordres Bilieux, et la Jaunisse, les PILULES D'AYER doivent être données en doses assez fortes pour stimuler le foie et les intestins, et déloger la constipation. Comme médecine du printemps pour purifier le sang, ces PILULES sont sans égales.

Les Vers, engendrés par l'état morbide des intestins, sont expulsés par ces PILULES.

Éruptions, Maladies de la Peau, Hémorroïdes, résultant de l'Indigestion ou de la Constipation, sont guéries par l'usage des PILULES D'AYER.

Pour les Rhumes et Refroidissements, prenez les PILULES D'AYER pour ouvrir les pores, et calmer la fièvre.

Pour la Diarrhée et la Dyssenterie, causées par un froid subit, une nourriture indigeste, etc., etc., les PILULES D'AYER sont le vrai remède.

Les Rhumatismes, la Goutte, la Névralgie, et la Sciatique, souvent résultant de désordres digestifs, ou de refroidissements, disparaissent aussitôt la cause enlevée par l'usage des PILULES D'AYER.

Les Tumeurs, l'Hydropisie, les Douleurs des Reins, et autres désordres causés soit par débilité, soit par obstruction, sont guéris par les PILULES D'AYER.

La Suppression, et l'Écoulement Pénible des Menstrues, trouvent un remède sûr et toujours prêt dans les

Pilules d'Ayer.

On trouvera sur chaque boîte des directions complètes et détaillées, en plusieurs langues.

PRÉPARÉES PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente chez tous les Pharmaciens.

Spectacles, Bals, &c.

GRAND FESTIVAL
Militaire et Naval
Association Armée du Tennessee
(Division de la Louisiane,)
Au profit de leur Fonds du Tombeau,
Avec la coopération des
GARDES CONTINENTAUX
—AU—
FORT ESPAGNOL
Trois jours et trois nuits de fête.

Samedi 7 août, Mercredi 11 août, Samedi 14 août.

Consistant en représentations et scènes nouvelles.

Une variété de Jeux et Amusements chaque après-midi commençant à 3 heures.

Intéressantes courses de rameurs chaque jour, auxquelles seront admis tous les clubs de la ville.

Courses à la voile entre les yachts les plus renommés de la Nouvelle Orléans.

Dans le théâtre, chaque soir, chansons nouvelles, scènes, tableaux etc., etc.

Le magnifique opéra "THE SORCERER," sera représenté avec un personnel et un chœur complets, comme il a été joué au commencement du printemps à Grunewald Hall.

Trois grand combats navales!

Bombardement du Fort Sumter !
Engagement entre le Merrimac et le Cumberland !
Engagement entre l'Alabama et le Kearsarge !
ET UN GRAND BAL CHAQUE SOIR.

Le programme de chaque jour sera publié en temps et lieu.

BILLETS 50c

Donnant au détenteur le droit d'aller au Fort Espagnol et venir ainsi que l'entrée au théâtre et au bal, chaque soir, et une chance de gagner un prix de valeur.

Les prix sont exposés au magasin de musique de Werlein et chez E. Lilienthal, bijoutier.
25juillet—dim,mer—2f

MILNEBURG OPERA HOUSE.

Grandes Représentations tous les soirs.

avec une excellente troupe d'artistes de vaudeville. Grands Concerts par le célèbre orchestre du Prof. Schindler, à 5 p. m.

N'Y MANQUEZ PAS
L'Hôtel Washington touche à l'Opéra.
J. TRISCONI, Propriétaire.
12juin—

TEMPLE D'ART.
COIN DES RUES CANAL ET DAUPHINE,

Le Grand Panorama
—DE LA—
DERNIÈRE SORTIE ET BATAILLE DE PARIS

Est ouvert dans la journée seulement jusqu'au 1er août. Lecture toutes les heures comme de coutume.

Une lecture spéciale en français sera faite à 4 heures tous les jours.

Les portes seront ouvertes de 9 heures A. M. à 5.30 heures P. M. 1er juil—

ELKIN & CIE,
100...RUE DU CANAL...100
Nouvelle Importation de
JOINTLESS, DAMASK ET NATTES DE CHINE,
Qualité Supérieure.
Toiles Cirées,
Corticines Anglaises,
Stores,
RIDEAUX
De Madras, de Crête et de Dentelles.
Body Bruxelles, Tapisserie Bruxelles, 3 plis et Ingrain.
TAPIS
A Prix Reduits.
15avril—1an

Dr. J. B. Perez,
Médecin et Chirurgien,

Une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE traités sans l'usage de mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple opération, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 6 rue South Rampart.

NOUVEAU STOCK.
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras et Turcomans
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux. 6 oct—1an

PETITES ANNONCES.
A VENDRE.

ADAMS, 107 rue Baronne, près Poydras. Vêtements complets teints $2.50 ; nettoyés, $1.75. Satisfaction garantie. 25juil—6t

A vendre—Un restaurant première classe, près de la rue du Canal, pour cause de départ. S'adresser au bureau du journal. 20 juillet—7t

A louer ou à vendre—Une ferme cultivée en jardin potager en plein rapport, paroisse Jefferson, rive droite du Mississippi. S'adresser à Edouard Drouet au bureau de R. Milliken, 135 rue Gravier, N. O. 19juil—

Tombes à vendre—Nouveau cimetière St. Louis à $200 et $250 et plus.
MM. KURSHEEDT & BIENVENU,
30mai—2m 114 rue du Camp.

INSTITUTION CURTO,
Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprenant toutes les branches d'enseignement sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans frais extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand avec à [illegible]

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 26 JUILLET—CLASSE No 176
Tirage de 4 heures P. M.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
68	57	11	12	25	72	37	59	10	58	54	71	[illegible]

Les tirages ci-dessus publiés dans nos principaux journaux, se font en public et jour seulement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature, Ce 26 juillet 1886—4 heures P. M.
J. A. FOUSSAT.
H. FARJAS.
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens, peuvent être vus en tout temps dans toutes nos annonces.